

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION DE L'EXERCICE 2017

Avis public est par la présente donné aux contribuables de la Ville de L'Assomption que le rôle général de perception de l'exercice 2017 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 399, rue Dorval, L'Assomption, et que l'envoi des comptes de taxes sera effectué dans le délai imparti.

Tous les comptes dont le total dépasse 300 \$ pourront être payés en trois versements, selon les dates d'échéance suivantes :

- 1^{er} versement : le 23 février 2017
- 2^e versement : le 6 juillet 2017
- 3^e versement : le 5 octobre 2017

Tout versement payé après l'échéance sera sujet à un intérêt de 11 % l'an et une pénalité de 5 % l'an (0,5 % du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5 % par année).

Donné à L'Assomption, le 11 janvier 2017 et publié le 17 janvier 2017.

Dominique Valiquette, CPA, CGA, OMA
Trésorier et directeur général adjoint